

## FONCTIONNEMENT

## BUDGET PRIMITIF 2019

### Dépenses

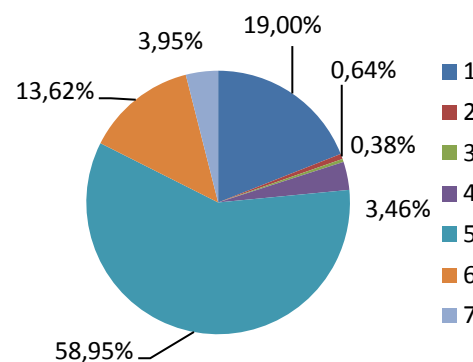
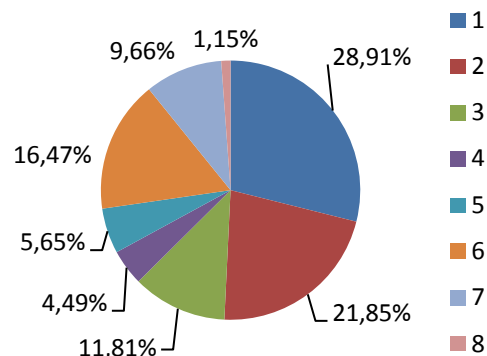
1 Charges à caractère général	450 652,00
2 Charges de personnel et frais assimilés	340 579,00
3 Autres charges de gestion courante	184 090,00
4 Charges financières	70 000,00
5 Atténuations de produits	88 064,00
6 Virement à la section investissement	256 746,72
7 Charges exceptionnelles	150 646,75
8 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 960,55

**Total dépenses 1 558 739,02**

### Recettes

1 Résultat de fonctionnement reporté	296 148,02
2 Atténuations de charges	10 000,00
3 Produits de services du domaine et ventes diverse	5 900,00
4 Dotations, subventions, participations	53 901,00
5 Impôts et taxes	918 860,00
6 Autres produits de gestion courante	212 300,00
7 Produits exceptionnels	61 630,00

**Total recettes 1 558 739,02**



## INVESTISSEMENT

### Dépenses

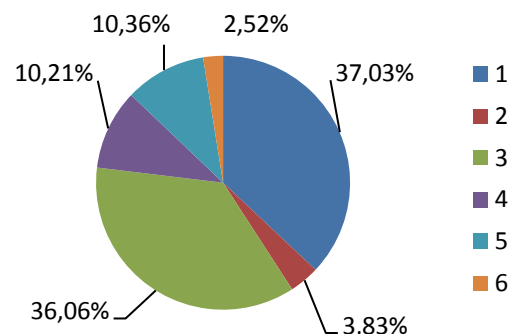
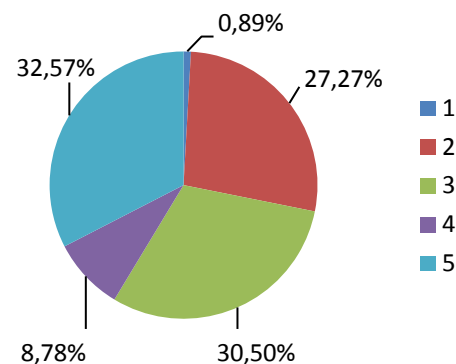
1 Dotations, fonds divers et réserves	6 316,22
2 Emprunts et dettes assimilées	194 140,00
3 Opérations d'équipement	217 122,00
4 Immobilisations incorporelles et corporelles	62 490,00
5 Déficit d'investissement reporté	231 911,09

**Total dépenses 711 979,31**

### Recettes

1 Dotations, fonds divers et réserves	263 611,09
2 Subventions d'investissement	27 261,00
3 Virement de section fonctionnement	256 746,72
4 Produits de cession d'immobilisation	72 669,95
5 Emprunts et dettes assimilés	73 730,00
6 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 960,55

**Total recettes 711 979,31**



### Résultat global : Equilibre

**2 270 718,33**

Le budget a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 19,25 mai et du 24 juin. Il a été voté le 6 juillet.

#### En fonctionnement : le budget est équilibré à 1 558 739,02 €

- un abondement de 70 000 € est nécessaire pour faire face à des travaux prioritaires sur le réservoir du Mont.
- pour l'exploitation du bois énergie 33 000 €,

L'excédent de fonctionnement de 256 746,72 € qui équilibre le budget est reversé intégralement en investissement.

#### En investissement : le budget est équilibré à 711 979,31 €

- Nous terminerons les travaux engagés : la dernière allée du cimetière, la finalisation de la rénovation de l'éclairage public (38 000 €), la viabilisation du dernier lot de la zone d'activités (30 000 €),
- nous engagerons la mise en oeuvre de la réserve incendie du Mont-d'En-Haut (20 000 €),
- enfin nous poursuivrons le projet école numérique, les études engagées pour le balisage des sentiers, la voie douce
- Pour les recettes : la vente du dernier lot de la zone d'activités (73 000 €)